

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**LE MARDI, 10 MAI 2016**

---

**ORDRE DU JOUR**

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

---

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- Séance régulière 12 avril 2016
  - Séance spéciale 26 avril 2016
- 

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)**

---

**5. RAPPORT D'ACTIVITÉ**

- 5.1. Rapport du Directeur SSI
  - 5.2. Rapport du Directeur Loisirs
  - 5.3. Rapport Inspecteur municipal
  - 5.4. Rapport Travaux Publics
- 

**6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 6.1. Adhésion système de répartition survie mobile
- 

**7. SERVICE DES FINANCES**

- 7.1. Acceptation des comptes à payer au fond d'administration générale
  - 7.2. Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2016
  - 7.3. Répartition frais installation du compteur d'eau sur la 1ère Avenue
- 

**8. SERVICE ADMINISTRATIF ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1. Rotation du Maire-Suppléant
  - 8.2. Inscription FQM 2016
  - 8.3. Embauche employé saisonnier
- 

**9. POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

- 9.1. Règlement no.414 statuant sur les congés annuels de l'hôtel de ville
- 

**10. SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT**

- 10.1. Demande CPTAQ – Dossier Alain Grégoire
- 

**11. TRAVAUX PUBLICS**

- 11.1. Octroi contrat Fauchage 2016
- 

**12. LOISIRS, CULTURE, & FAMILLE**

- 12.1. Levée du Drapeau patriote
- 12.2. Renouvellement 2016 - Loisirs, Sports Montérégie
- 12.3. Renouvellement 2016 – Carrefour Action Municipale et Famille
- 12.4. Remplissage piscine municipale
- 12.5. Fête Nationale

- 12.6. Chlore Piscine
- 12.7. Réparation aérateur
- 12.8. Souper Théâtre Personne 3ième âge
- 12.9. Souper soirée dansante

---

**13. DEMANDE ADRESSÉE AU CONSEIL**

- 13.1. Campagne de levée de fonds – Corps de Cadets de l'Armée
- 13.2. Demande de subvention – Le Canada en Fête – Légion Royale Canadienne

---

**14. VARIA**

---

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, tenue le 10 mai 2016 à 20 :01 à l'hôtel de ville située au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

Sont présents :

Le maire et président d'assemblée, monsieur Normand Lefebvre  
Madame, la conseillère, Carole Forget,  
Messieurs, les conseillers, Maurice Boissy, Jean Cheney & Michel Monette.

Également présent :

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur James L.Lacroix  
L'inspecteur municipal, monsieur Pierre Morand

**RÉSOLUTION NO.2016-05-127**  
**OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers présents d'ouvrir la séance du conseil à 20:01.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-128**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Maurice Boissy et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, tout en laissant l'item « varia » ouvert.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-129**  
**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 AVRIL 2016 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 26 AVRIL 2016**

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu une copie des procès-verbaux ;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité des différents procès-verbaux ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers présents d'adopter les procès-verbaux du 12 avril 2016 et du 26 avril 2016.

**PÉRIODE DE QUESTIONS (D'INTÉRÊTS GÉNÉRAUX)**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

**DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR SSI**

**DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR LOISIRS**

**DÉPÔT DU RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS**

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR**

**RÉSOLUTION NO.2016-05-130**  
**ADHÉSION SYSTÈME DE RÉPARTITION SURVIE MOBILE**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-05-226 du conseil municipal de Napierville ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'autoriser le Directeur du Service de Sécurité incendies à procéder à la migration vers un système de répartition par cellulaire auprès de la compagnie Cauca.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-131**  
**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER AU FONDS**  
**D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Sur proposition de madame Carole Forget, appuyé par monsieur Michel Monette et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'approuver les comptes à payer, tel que mentionnés au fonds d'administration générale, en date du 30 avril 2016 au montant de 225,323.38 \$.

**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30**  
**AVRIL 2016**

**RÉSOLUTION NO.2016-05-132**  
**RÉPARTITION FRAIS INSTALLATION DU COMPTEUR D'EAU**  
**SUR LA 1ÈRE AVENUE**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-02-050 concernant l'installation de l'enregistreur de débit pour l'aqueduc de la 1ère avenue ;

CONSIDÉRANT QU'IL a été omis de déterminer le mode de paiement concernant cette dépense ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'imputer cette facture selon le principe d'utilisateur-payeur aux résidents de la 1ère Avenue.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-133**  
**ROTATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-02-034 nommant madame Carole Forget en tant que mairesse suppléante ;

CONSIDÉRANT QUE cette nomination est pour une période de trois mois ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents de nommer monsieur Jean Cheney au poste de maire suppléant pour une période de trois mois.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-134**  
**INSCRIPTION FQM 2016**

CONSIDÉRANT LA tenue du congrès de la FQM du 29 septembre au 1er octobre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE ce congrès est une opportunité de parfaire nos compétences et nos connaissances ;

CONSIDÉRANT QUE seront défrayés par la municipalité les coûts relatifs à l'inscription au Congrès, à l'hébergement, au repas des membres du conseil et du directeur général ainsi que les frais de déplacement aller-retour ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'inscrire messieurs Normand Lefebvre, Maurice Boissy, Jean-Marie Mercier, Jean Cheney & James L.Lacroix au congrès de la FQM 2016.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-135**  
**EMBAUCHE EMPLOYÉ SAISONNIER**

CONSIDÉRANT QU'UNE subvention pour 210 heures pour un montant de 1,130\$ pour l'embauche d'un employé saisonnier a été octroyée à la municipalité ;

CONSIDÉRANT UN surplus de travail durant la saison estivale ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ d'autoriser monsieur James L.Lacroix, directeur général, à faire paraître une offre d'emploi temporaire pour un poste saisonnier au sein de l'équipe des travaux publics ;

**RÉSOLUTION NO.2016-05-136**  
**RÈGLEMENT NO 414 STATUANT SUR LES CONGÉS ANNUELS DE L'HÔTEL DE VILLE**

CONSIDÉRANT QU'IL n'existe aucun encadrement concernant les congés fériés de l'administration municipale ;

CONSIDÉRANT QUE chaque congé férié est décidé individuellement, ce qui complexifie la planification ;

CONSIDÉRANT QU'IL serait opportun de se munir d'un cadre offrant une stabilité dans les horaires de congés fériés ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'adopter le règlement suivant :

**ARTICLE 1 TITRE**

Le présent règlement porte le titre de « Règlement statuant sur les congés annuels de l'hôtel de ville » ;

**ARTICLE 2 CONGÉ DES FÊTES**

L'hôtel de ville sera fermé du 24 décembre au 2 janvier inclusivement ;

**ARTICLE 3 CONGÉ DE PÂQUES**

L'hôtel de ville sera fermé le vendredi et le lundi de Pâques ;

**ARTICLE 4 JOURNÉE DES PATRIOTES**

L'hôtel de ville sera fermé le lundi qui précède le 25 mai pour la journée des patriotes ;

**ARTICLE 5 SAINT-JEAN-BAPTISTE**

L'hôtel de ville sera fermé le 24 juin ou si cette date est un dimanche, le 25 juin ;

**ARTICLE 6 FÊTE DU CANADA**

L'hôtel de ville sera fermé le 1er juillet ou si cette date est un dimanche, le 2 juillet ;

**ARTICLE 7 FÊTE DU TRAVAIL**

L'hôtel de ville sera fermé lors du 1er lundi de septembre pour la fête du Travail ;

**ARTICLE 8 ACTION DE GRÂCE**

L'hôtel de ville sera fermé lors du deuxième lundi d'octobre ;

**ARTICLE 9 ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur tel que prescrit par la loi.

---

**NORMAND LEFEBVRE**  
**MAIRE**

---

**JAMES LANGLOIS LACROIX**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**& SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**RÉSOLUTION NO.2016-05-137**

**DEMANDE CPTAQ – DOSSIER ALAIN GRÉGOIRE**

CONSIDÉRANT UNE demande de morcellement des parties de lot 431 & 432 de la part de monsieur Alain Grégoire ;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse effectuée par monsieur Pierre Morand propose une orientation favorable au projet présenté ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'appuyer la demande de monsieur André Ledoyen auprès de la CPTAQ.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-138**

**OCTROI CONTRAT FAUCHAGE 2016**

CONSIDÉRANT LA nécessité pour la municipalité d'entretenir les fossés étant sous sa juridiction ;

CONSIDÉRANT UNE offre de service de la part de l'entreprise André Paris Inc. stipulant que la 1ère coupe à 1,910\$, la deuxième coupe à 7,620\$ et la 3ième coupe à 1,085\$ pour un contrat total de 10,615\$;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'octroyer le contrat à l'entreprise André Paris Inc. pour l'année 2016.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-139**

**LEVÉE DU DRAPEAU DES PATRIOTES**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec, par le Décret 1322-2002 qui a pris effet le 2 novembre 2002, a déterminé que la Journée nationale des Patriotes coïnciderait avec le congé férié et chômé du lundi précédant immédiatement le 25 mai;

CONSIDÉRANT QUE la Journée nationale des patriotes concerne toutes les Québécoises et tous les Québécois et qu'elle a pour but « d'honorer la mémoire des Patriotes qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique » ;

CONSIDÉRANT QUE la lutte des Patriotes revêt un sens particulier pour les villes et municipalités qui étaient au cœur du territoire où s'est déroulée la rébellion des Patriotes de 1837-1838 ;

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire que des gestes tangibles viennent souligner la journée nationale des Patriotes afin de faire œuvre de mémoire auprès des nouvelles générations ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents de procéder à la levée du drapeau des Patriotes au mât de l'Hôtel de ville, chaque année, à l'occasion de la journée nationale des Patriotes, soit le lundi qui précède le 25 mai. La levée du drapeau peut avoir lieu le jour même ou au cours de la fin de semaine qui précède la journée nationale des Patriotes.

Il est également résolu d'acheter un drapeau des Patriotes.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-140**

**RENOUVELLEMENT 2016 – LOISIRS & SPORTS MONTÉRÉGIE**

CONSIDÉRANT UNE correspondance du 29 avril 2016 concernant le renouvellement de l'adhésion de la municipalité au montant de 80,33\$ plus taxes ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble de nos services de loisirs est assuré par le service de Loisirs de Napierville ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents de ne pas renouveler notre adhésion à Loisir & Sport Montérégie.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-141**  
**RENOUVELLEMENT 2016 – CARREFOUR ACTION MUNICIPALE**  
**ET FAMILLE**

CONCERNANT UNE correspondance, datant du 1er mai 2016, concernant le renouvellement de l'adhésion de la municipalité au montant de 85,08\$;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents de renouveler notre adhésion à Carrefour Action Municipale pour l'année 2016.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-142**  
**REPLISSAGE PISCINE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-05-219 du conseil municipal de Napierville ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'autoriser le Directeur du service des Loisirs à procéder à une dépense maximale de 1,600\$ plus taxes applicables.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-143**  
**FÊTE NATIONALE : DEVIS TECHNIQUE, ANIMATION, FANFARE, SPECTACLES & JEUX GONFLABLES**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-05-220 du conseil municipal de Napierville ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'autoriser le Directeur du service des Loisirs à procéder à une dépense maximale de 12,375\$ plus taxes applicables.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-144**  
**CHLORE PISCINE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-05-222 du conseil municipal de Napierville ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'autoriser le Directeur du service des Loisirs à procéder à une dépense maximale de 1,800\$ plus taxes applicables.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-145**  
**RÉPARATION AÉRATEUR**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-05-223 du conseil municipal de Napierville ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'autoriser le Directeur du service des Loisirs à procéder à une dépense maximale de 1,150\$ plus taxes applicables.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-146**  
**SOUPER SPECTACLE 3IÈME ÂGE**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-05-224 du conseil municipal de Napierville ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'autoriser le Directeur du service des Loisirs à procéder à une dépense de 759,50\$ plus taxes applicables pour l'achat de 56 billets.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-147**  
**SOUPER SOIRÉE DANSANTE**

CONSIDÉRANT LA résolution no.2016-05-225 du conseil municipal de Napierville ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents d'autoriser le Directeur du service des Loisirs à procéder à une dépense de 1,200\$ plus taxes applicables.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-148**  
**CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS – CORPS DES CADETS DE L'ARMÉE**

CONSIDÉRANT UNE correspondance, datée du 25 avril 2016, provenant du Corps de Cadets de l'Armée de Saint-Bernard-de-Lacolle ;

CONSIDÉRANT QUE notre communauté compte déjà un corps de cadets de l'armée ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents de ne pas contribuer à la levée de fonds.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-149**  
**DEMANDE DE SUBVENTION – LE CANADA EN FÊTE – LÉGION ROYALE CANADIENNE**

CONSIDÉRANT UNE correspondance datée du 17 avril 2016 de la part de La Légion Royale Canadienne concernant une demande d'aide financière pour l'organisation de l'événement « Le Canada en Fête » ;

CONSIDÉRANT QUE cet événement peut être déjà sujet à plusieurs subventions provenant du gouvernement fédéral ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers(ère) présents de ne pas offrir de subvention concernant l'organisation de Canada en Fête par la Légion Royale Canadienne.

**PÉRIODE DE QUESTIONS (D'INTÉRÊTS GÉNÉRAUX)**

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

**RÉSOLUTION NO.2016-05-150**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de monsieur Michel Monette, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers présents de lever la séance du conseil à 20:49.

---

**NORMAND LEFEBVRE**  
**MAIRE**

---

**JAMES LANGLOIS LACROIX**  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**  
**& SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**